

## Les Centres de Ressources Politique de la Ville: Des tiers de confiance et facilitateurs au service de la politique de la ville

### **Contribuer à l'animation des réseaux d'acteurs**

La première mission consiste à stimuler l'échange d'expériences et de pratiques entre acteurs locaux par le croisement des savoirs, en leur proposant des temps de rencontres réguliers.

### **Accompagner la montée en compétences des acteurs**

La seconde mission des centres de ressources consiste à accompagner la montée en compétences des acteurs locaux, en se fondant sur une approche pédagogique privilégiée : l'échange entre acteurs.

### **Capitaliser et diffuser la connaissance et les retours d'expériences**

La plus-value des centres de ressources réside ainsi dans leur capacité à capitaliser et à diffuser les retours d'expériences depuis les territoires, ce qui constitue leur troisième mission socle. Celle-ci consiste d'une part à identifier, modéliser et diffuser les enseignements tirés d'une initiative remarquable, et d'autre part à formaliser un regard analytique et consolidé sur le territoire qu'ils couvrent.

# CONTRATS ENGAGEMENT QUARTIERS 2030

LECTURE  
RÉGIONALE  
DES GRANDES  
ORIENTATIONS



# LE CONTEXTE DE CE TRAVAIL

## UNE COMMANDE DE LA

- Proposer une lecture analytique et transversale des contrats de ville 2024/2030
- Fournir des clés de compréhension des tendances
- Souligner les défis, les impensés

## NOTRE DÉMARCHÉ

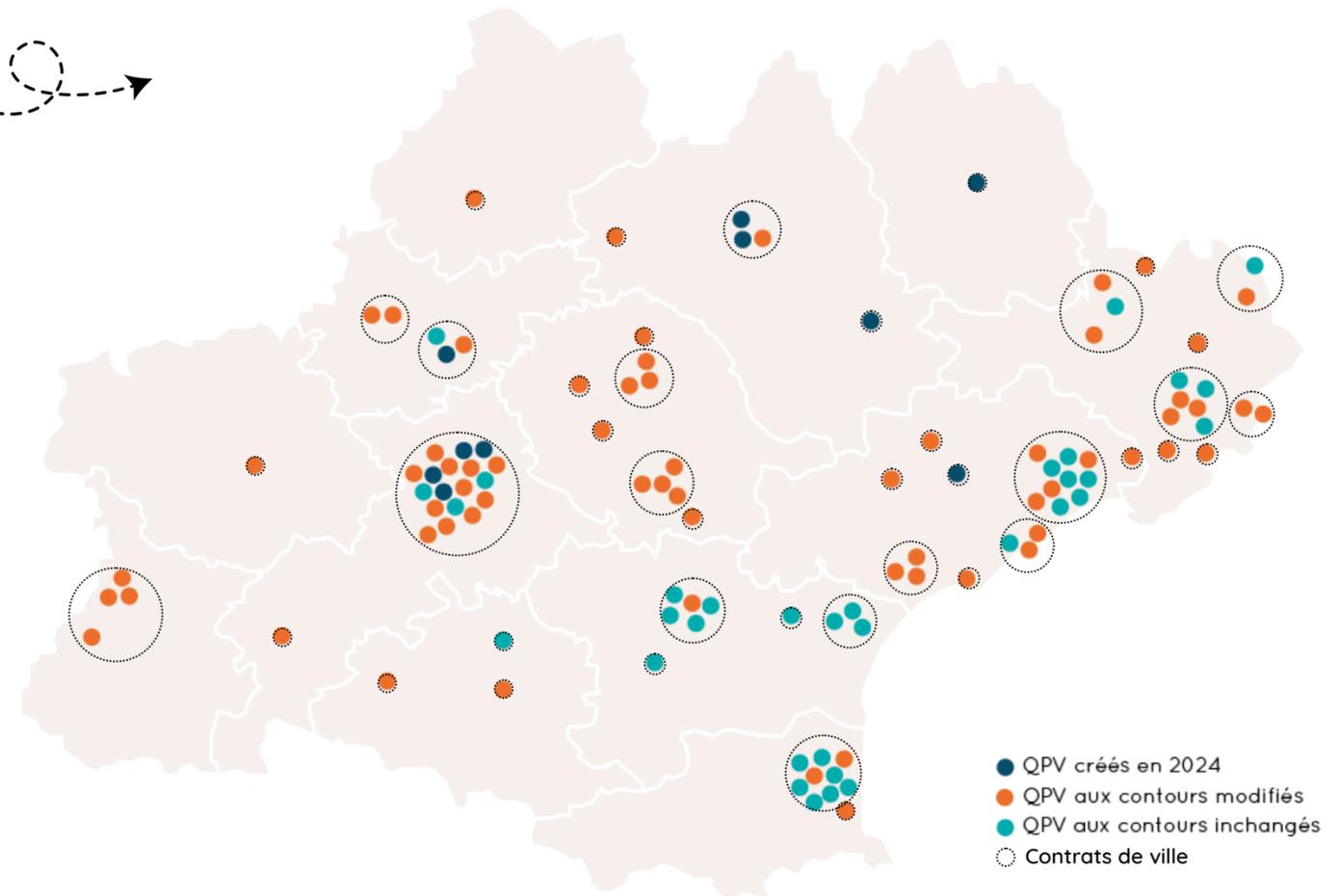
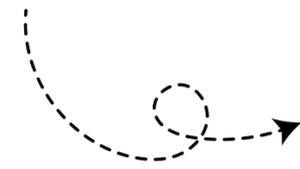
Une lecture de 40 contrats de ville signés dans les 13 départements de la région Occitanie.

## UNE EXPLOITATION DES CONTENUS STRUCTURÉE AUTOUR DE QUELQUES INDICATEURS COMMUNS :

- Les dynamiques et les logiques partenariales
- Les démarches de suivi, d'observation et d'évaluation
- Les orientations et priorités thématiques
- L'articulation de la politique de la ville avec le droit commun, les autres dispositifs de la politique de la ville, et avec les acteurs locaux
- Les défis à relever

## RESTITUTION DE

- 3 lectures transversales (gouvernance, participation, évaluation / observation)
- 10 lectures thématiques



DEUX NIVEAUX de capitalisation

UN DOCUMENT DE CAPITALISATION

Une restitution qui permet d'avoir une vision d'ensemble du contenu des contrats de ville



# GOUVERNANCE

A la lecture des contrats de ville, nous notons:

- Un portage qui reste intercommunal avec cependant le rôle de la Commune réaffirmé
- Une comitologie qui reste classique mais qui s'extrait des enjeux financiers pour un tiers des contrats de ville via des temps partenariaux dédiés à des thématiques (commissions thématiques - voir ex d'Auch).
- Une comitologie qui se rationalise dans quelques contrats de ville via la mutualisation des instances - (voir Auch, Nîmes Métropole).

## ELARGISSEMENT DES PARTENARIATS :

- Les contrats de ville mentionnent un nombre de partenaires plus important, sans pour autant qu'ils soient tous signataires: la DRAC par exemple est citée comme partenaire dans un tiers des contrats de ville, mais n'en a signé que 5%.
- On note une difficulté à mobiliser les partenaires privés comme recommandé dans l'instruction du 4 Janvier 2023. Exceptions : les contrats de ville de Toulouse Métropole et de Narbonne Métropole.
- Des partenaires traditionnellement du monde rural sont signataires des nouveaux contrats de ville situés en ZRR (MSA, Chambre d'Agriculture, Parc naturel)
- De nouveaux acteurs économiques mais peu d'entreprises signataires:
  - Banque des territoires (68%) et la BPI (38%) au lieu de la CDC dans le champ du développement économique
  - France travail : un partenaire incontournable (signataire de 83% des contrats de ville) et des Missions Locales plus présentes (signataires de 45% des contrats de ville)
  - Les entreprises signent les contrats de ville de Toulouse Métropole et Narbonne Métropole via le PAQTE.
- Des partenaires de santé qui sont multiples mais pas tous signataires
  - L'ARS signataire de 50% des contrats de ville mais partenaire de plus de 70% des contrats de ville. Son mode d'intervention reste flou.
  - Une articulation fréquente avec certains dispositifs tels que le CLS ou le CLSM, portés par l'ARS,
  - Une articulation renforcée avec certains acteurs de santé : CPAM, MSA (et la CARSAT uniquement sur Toulouse)
  - Très rare articulation avec les maisons pluridisciplinaires de santé implantées en QPV (ou en périphérie)
- Une nette présence des bailleurs sociaux, témoins du travail renforcé sur les conditions de l'Abattement de la TFPB en 2023 et 2024



## UN CONTRAT DE VILLE PLUS INTÉGRATEUR

Si en 2015 l'Etat avait tenté de faciliter le travail d'identification du droit commun en formalisant des conventions d'objectifs interministérielles, celles-ci ont disparu au profit des mesures du plan de mobilisation nationale pour les habitants des Quartiers (janvier 2019 - annexe 3 circulaire).

- Pour autant, les contrats de ville font preuve d'un réel travail d'identification du droit commun existant (contractualisations qui concernent le QPV)
- Les articulations les plus souvent mentionnées sont celles du contrat de ville avec : Le CI(L)SPD : 80% La CTG : 73% Le CLS(M) : 57% Le Pacte des solidarités : 54% Le PeDT : 42%
- L'articulation avec des dispositifs spécifiques à la politique de la ville est également très présente, même si elle n'est pas systématique : PRE : 63%, ATFPB : 61%, GUSP : 56%.





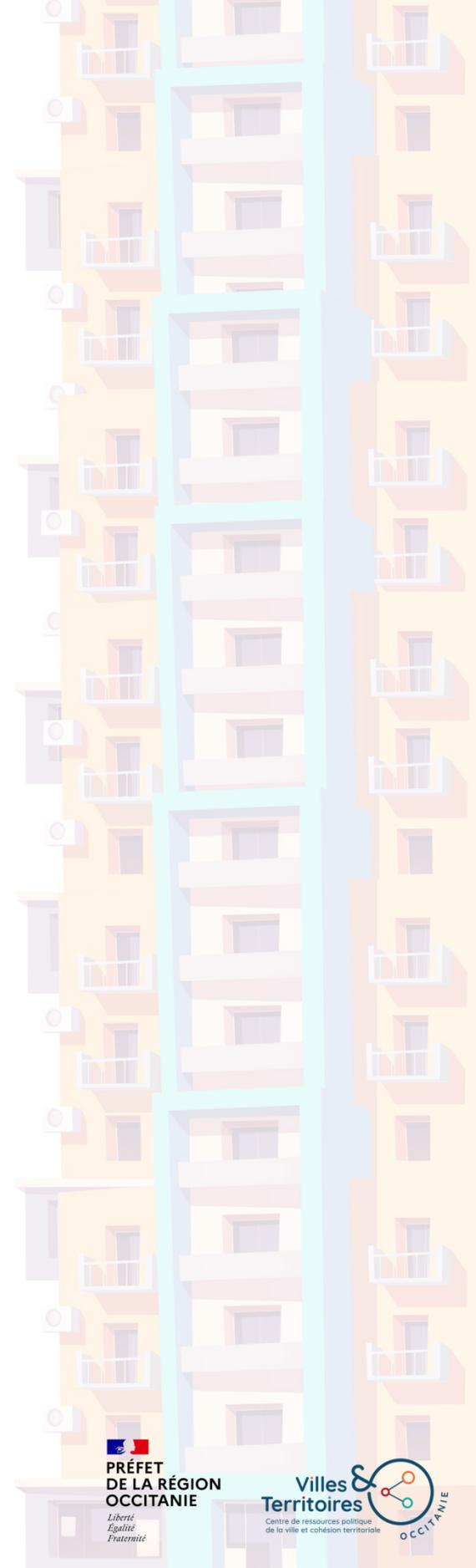
## Les défis à

- Impliquer les services de droit commun pour une prise en compte systématique des QPV dans leurs analyses et missions - (voir exemple de Toulouse Métropole)  
Identification d'un référent interlocuteur du chef de projet politique de la ville
- Donner les moyens aux chefs de projet de se positionner comme coordinateurs d'un contrat de ville intégrateur (soutien des élus, formation, rationalisation des process admin).
- Renforcer et systématiser les comités techniques thématiques
- Encourager et développer les gouvernances mutualisées



---

# SANTÉ



# SANTÉ

Une **thématique davantage investie** dans son **acceptation multidimensionnelle** (OMS).

Volet santé principalement inclus dans l'axe "Accès aux droits" ou présenté comme une thématique transversale.

## LES ENJEUX RÉCURRENTS ET LEUR DÉCLINAISON

### DU POINT DE VUE DES HABITANTS

- LA DIFFICULTÉ D'ACCÈS AUX SOIGNANTS ET AUX SPÉCIALISTES
- LES PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ MENTALE (SOUFFRANCE PSYCHIQUE)
- LES RISQUES FACE AUX ADDICTIONS
- UN BESOIN D'AVOIR DAVANTAGE DE LIEUX D'ÉCOUTE POUR LES HABITANTS
- UNE ENVIE D'AVOIR ACCÈS À UNE ALIMENTATION SAINTE ET DE QUALITÉ
- L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE PROXIMITÉ
- LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION NUMÉRIQUE DES SÉNIORS (ACCÈS AUX SOINS)
- DES BESOINS FORTS EN INTERPRÉTARIAT AFIN DE CONTOURNER LA BARRIÈRE DE LA LANGUE

### TRADUIT EN ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELLES

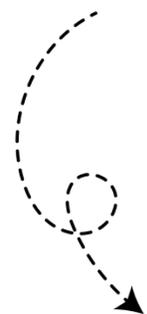
- L'accès au droit commun en santé et aux soins pour les habitants des QPV dans un objectif de réduire le non-recours aux soins en santé
- Le développement de l'offre de soins de proximité au sein des QPV
- Les actions de prévention en santé (dépistage, pratiques addictives, santé mentale, vie affective, relationnelle et sexuelle ...)
- Les actions de promotion en santé (actions favorables à la santé) : par exemple, promouvoir le bien-être au travers de l'activité physique et sportive (sport-santé), par l'accès à une alimentation saine et équilibrée, par le lien social
- Favoriser le bien-être psychique/une bonne santé mentale à tous les âges de la vie



## LES DOMAINES OÙ S'ARTICULENT CONTRAT DE VILLE ET DROIT COMMUN

- **LES CONTRATS LOCAUX DE SANTÉ ET LES CONSEILS LOCAUX DE SANTÉ MENTALE**
- Le Schéma Régional de Santé et Le Projet Régional de Santé et ses déclinaisons territoriales (Les Projets Territoriaux de Santé)
- Programme Régional Prévention Accès aux Soins pour les plus démunis
- Projet Régional Santé Environnement
- MILDECA
- Programme National Nutrition Santé et déclinaisons locales
- **Projet Alimentaire Territorial**

## ARTICULATIONS SANTÉ



Programme National Nutrition Santé (PNNS)	
Projet Régional de Santé (Environnement) (PRS(E))	
Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux soins pour les plus démunis (PRAPS)	
Contrat local de santé et conseil local de santé mentale	
Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM)	
Plan local nutrition Santé (PLNS)	
Projet Alimentaire Territorial (PAT)	
Pacte des Solidarités	
MILDECA (1)	
Atelier Santé Ville (ASV)	
Programme ICOPE	

Récurrance des mentions de dispositifs/politiques publiques dans les contrats de ville

- Moins de 10%
- Moins de 40%
- Moins de 70%
- Plus de 70%

Dispositifs politique de la ville



(1) mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites

## LES PUBLICS CIBLES

- LES ENFANTS ET LES JEUNES
- Les femmes
- Les publics “isolés et vulnérables” dont les séniors



## Les défis à relever

- La notion de parcours de santé/santé mentale ou parcours de soin
- Certaines priorités évoquées par les habitants trouvent peu d'écho dans les objectifs opérationnels des contrats de ville (ex : médiation en santé)
- Réflexion sur l'interculturalité en santé
- Santé participative et communautaire
- L'engagement des ARS dans les contrats de ville reste imprécis



---

# ÉDUCATION ET JEUNESSE

# ÉDUCATION ET JEUNESSE

La pérennisation de l'éducation comme **un axe prioritaire et central**

3 contrats de ville sur 10 ont une commission thématique dédiée

Les habitants :

- Focalisent leur préoccupation autour du soutien à la réussite scolaire.
- Présentent une double vision de la jeunesse : **un public à valoriser**, à qui offrir un espace renforcé d'expression, d'ambition, de visibilité, mais aussi **un public à canaliser** (prévention de la délinquance) et à soigner (jeunesse en souffrance).

## LES ENJEUX RÉCURRENTS ET ORIENTATIONS

### ÉDUCATION

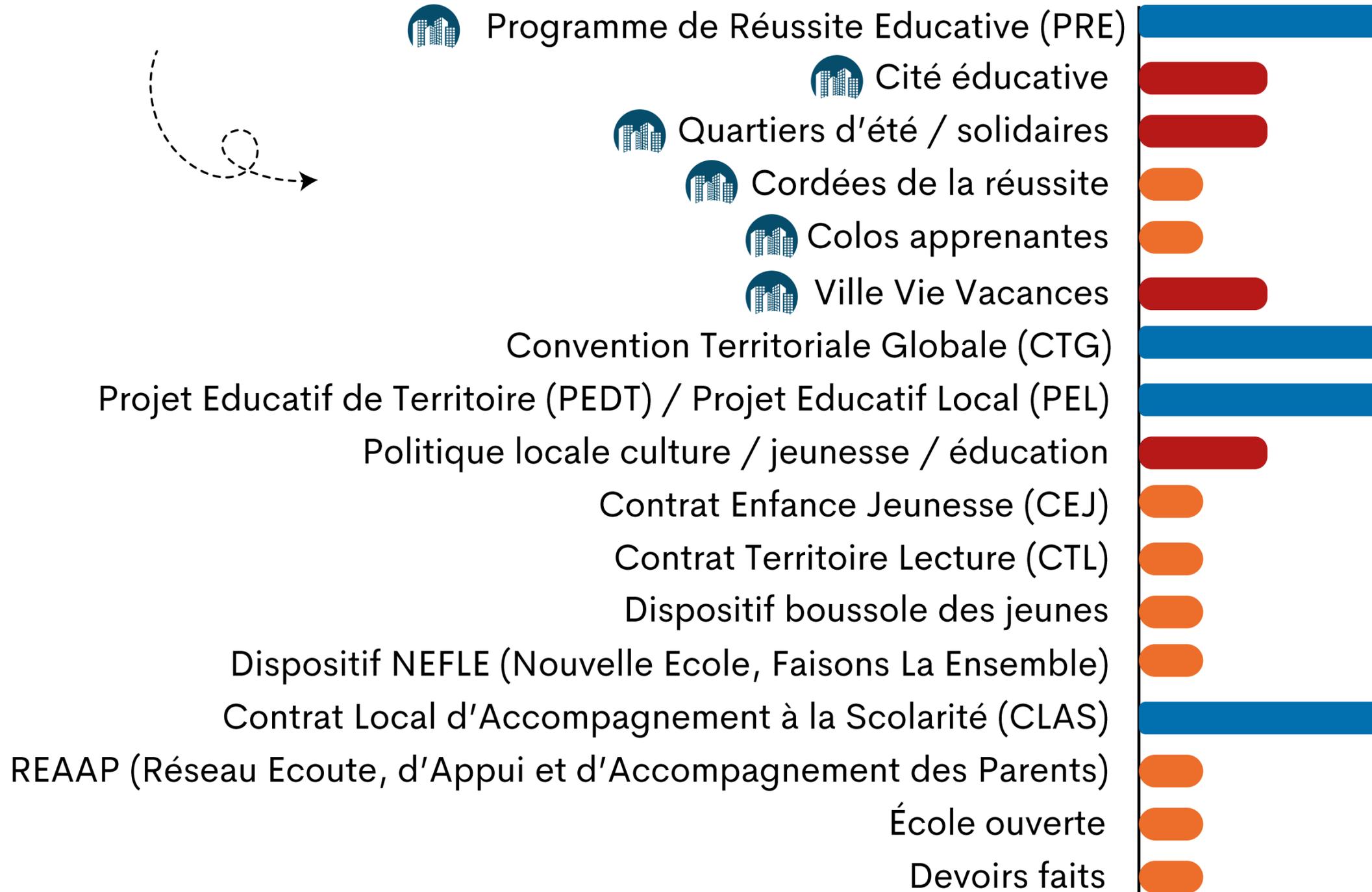
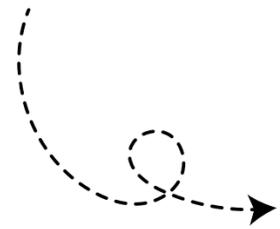
- LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE
- Réussite scolaire (soutien, accompagnement)
- Soutien à la parentalité dans le suivi éducatif et scolaire
- Ouverture culturelle, sportive de loisirs sur les temps péri et extrascolaires

### JEUNESSE

- ACCÈS À LA CULTURE, SPORT, LOISIRS
- Valorisation de l'image des jeunes et engagement citoyen
- Emancipation et mobilité
- Orientation et insertion professionnelle
- Prévention de la délinquance



## ARTICULATIONS ÉDUCATION



Récurrence des mentions de dispositifs/politiques publiques dans les contrats de ville



 Dispositifs politique de la ville

## UN PUBLIC JEUNE CIBLÉ DANS D'AUTRES AXES

- SANTÉ
- Emploi
- Prévention de la délinquance
- Citoyenneté, VRL



### Les défis à

- Renforcer l'articulation avec la prévention spécialisée qui est absente des contrats de ville alors même que les diverses problématiques abordées engagent l'action de l'éducation spécialisée (prévention de la délinquance, petite-enfance, médiation, etc.).
- Renforcer l'articulation avec la culture comme levier d'émancipation, mais aussi comme outil d'éducation (à la différence, à la transition, etc.).

---

# ACCÈS AUX DROITS

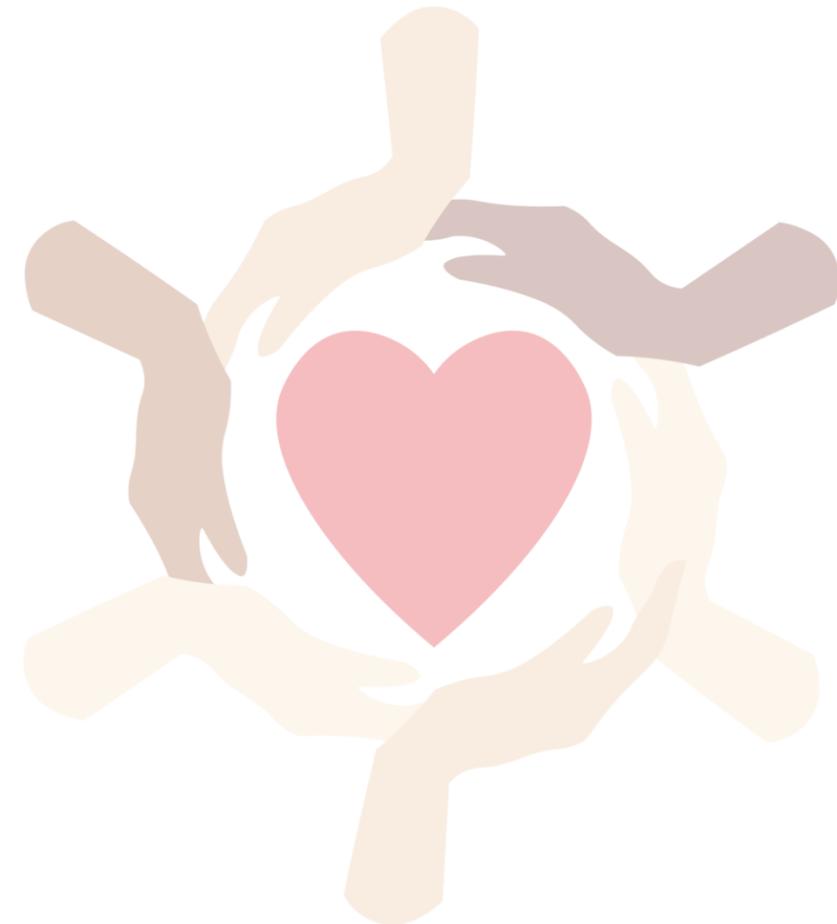
# ACCÈS AUX DROITS

Une **thématique prégnante et/ou prioritaire** sur la majorité des territoires : **97,5%** des contrats de ville occitans ont été signés par des acteurs de l'accès aux droits sociaux. La question du **non-recours aux droits** est non systématiquement nommée (**35%** des contrats de ville).

L'accès aux droits renvoie régulièrement à la question de la **mobilisation du droit commun** et est **diffuse dans diverses thématiques** telles que la transition écologique et solidaire, du cadre de vie, du logement et de l'habitat, de la jeunesse et de l'éducation, de l'emploi et de l'insertion, etc.

## LES ENJEUX RÉCURRENTS

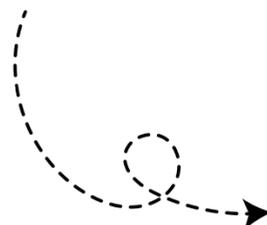
- L'ACCOMPAGNEMENT DES HABITANTS DANS L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES PUBLICS ;
- Leur accompagnement vers et dans le numérique ;
- Le soutien aux structures publiques et associatives d'accès aux droits ;
- Le renforcement des compétences linguistiques ;
- L'interconnaissance des acteurs locaux pour une meilleure orientation ;
- La mise en visibilité de l'offre de dispositifs existants, etc.



## SOUVENT ARTICULÉE AVEC

- LA SANTÉ ET L'ACCÈS AUX SOINS (PRINCIPAL LIEN)
- LE NUMÉRIQUE
- L'emploi et l'insertion
- L'accès au logement
- Les notions d'autonomie et d'émancipation
- Les enjeux de lien social et de cohésion sociale

## ARTICULATIONS ACCES AUX DROITS



	Pacte des solidarités	
	Schéma départemental des services aux familles (SDSF)	
	Stratégie départementale des usages et services numériques (SDUSN)	
Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP)		
	Plan départemental d'insertion	
	AAP (région) pour une région plus inclusive et solidaire	
	Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI)	
	Dispositif AGIR (accompagnement global individualisé des réfugiés)	
	Territoire zéro non recours (TZNR)	

Réccurrence des mentions de dispositifs/politiques publiques dans les contrats de ville

- Moins de 10%
- Moins de 40%
- Moins de 70%
- Plus de 70%

Dispositifs politique de la ville



## LES PUBLICS CIBLES

- JEUNES
- Femmes
- Séniors
- Personnes isolées
- Ménages monoparentaux



### Les défis à

- ✓ La diversification des modalités de captage des publics vulnérables : “aller vers”, itinérance, médiation sociale, coordination des intervenants sociaux, isolement des personnes (séniors notamment)
- ✓ La prise en compte des transitions sociales, avec notamment les question de illetronisme, de la fracture numérique et le besoin d’accompagnement de certains publics très éloignés des services publics
- ✓ La question du maillage territorial et de la nécessaire mise en réseau des professionnels afin d’informer et d’orienter correctement les publics reçus
- ✓ La question de l’accessibilité des services publics et autres services de proximité, ainsi que l’accompagnement dans les démarches administratives (l’accès aux services et à l’information étant pour certaines catégories un frein à l’accès aux droits).
- ✓ Une meilleure prise en compte du non-recours aux droits sociaux permettrait également de mieux ajuster les solutions proposées : raisons et taux de non recours, populations concernées, etc.



## Data & Quartiers Occitanie

Un programme expérimenté par l'ANCT et Résovilles – Démarche capitalisée dans un livre blanc

[https://www.resovilles.com/wp-content/uploads/2022/09/Data\\_et\\_quartiers-le\\_livre\\_blanc-web-19-09-light-1.pdf](https://www.resovilles.com/wp-content/uploads/2022/09/Data_et_quartiers-le_livre_blanc-web-19-09-light-1.pdf)

Mobilisation des données DATA ou comment enrichir l'observation des territoires QPV

<https://www.lagazettedescommunes.com/883566/politique-de-la-ville-et-une-et-deux-et-trois-clauses-data/?abo=1>

<https://villes-et-territoires.fr/lintegration-de-la-data-dans-les-contrats-de-ville-%F0%9F%93%91/>

Les Datas concernent directement la politique de la ville : la **Circulaire du 31 août 2023 relative aux nouveaux contrats de ville** prévoit la possibilité d'inclure dans les nouveaux contrats de ville des « *clauses relatives à la production, la mise à disposition et l'accès aux données des co-signataires des contrats de ville* ». Le dernier **Comité interministériel des villes** incite les partenaires à « *faire de la datascience un outil de connaissance territoriale et de territorialisation des politiques publiques* ».

## Data & Quartiers Occitanie

### **Le programme Data & Quartiers Occitanie: un premier cas d'usage visant à mieux comprendre les trajectoires résidentielles des habitants des QPV**

En Occitanie: Villes et Territoires expérimente un cas d'usage: les trajectoires résidentielles

- **Démarche soumise à labellisation avec Ekitia**, organisme garantissant l'utilisation éthique de la donnée
- Partenaires opérationnels: Civiteo et Open Intelligence Data (OID)

- **Mobilisation des données changement d'adresse de la Poste**
- **Mobilisation de données propres aux collectivités: partenariat avec Bédarieux et Alès en cours**

➤ **Résultats attendus pour fin juin 2025**